



**PLU**

RÉVISION DU  
PLAN LOCAL  
D'URBANISME  
DE MULHOUSE



PLANCHE N°  
**16**  
SUD

ECHELLE: 1/50000  
**PLAN DES RISQUES**

REVISION  
APPROBATION

#### LÉGENDE:

Secteur concerné par le risque d'inondation du bassin versant de l'Ill. Pour tout projet compris à l'intérieur de ces périmètres, il convient de se référer au règlement du PLU. Dispositions communes à toutes les zones - chapitre 1-2-2. Conditions particulières relatives à la salubrité, à la prévention des risques et à la protection contre les nuisances.

Secteur concerné par le risque d'inondation du bassin versant de la Doller. Pour tout projet compris à l'intérieur de ces périmètres, il convient de se référer au règlement du PLU. Dispositions communes à toutes les zones - chapitre 1-2-2. Conditions particulières relatives à la salubrité, à la prévention des risques et à la protection contre les nuisances.

Secteur concerné par le risque technologique. Pour tout projet compris à l'intérieur de ces périmètres, il convient de se référer au règlement du PLU. Dispositions communes à toutes les zones - chapitre 1-2-2. Conditions particulières relatives à la salubrité, à la prévention des risques et à la protection contre les nuisances.

Zone soumise à des glissements de terrains.



VU POUR INFORMATION ET APPROBATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU : 20 septembre 2019

